Sociologie et sociétés



Mon entrée en carrière : plutôt comme chercheuse que comme sociologue

My Career Entry: As Researcher Rather than as Sociologist

Monique DE SÈVE

Volume 21, Number 2, Fall 1989

La culture comme capital

URI: https://id.erudit.org/iderudit/001182ar DOI: https://doi.org/10.7202/001182ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print) 1492-1375 (digital)

Explore this journal

Cite this article

DE SÈVE, M. (1989). Mon entrée en carrière : plutôt comme chercheuse que comme sociologue. *Sociologie et sociétés*, *21*(2), 203–205. https://doi.org/10.7202/001182ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



ÉCHOS DE LA PROFESSION 203

Mon entrée en carrière: plutôt comme chercheure que comme sociologue MONIQUE DE SÈVE

Mais qu'est-ce qui nous fait devenir sociologue? Devenons-nous sociologue simplement parce que nous possédons un diplôme en sociologie? Pour ma part, je préfère me définir plutôt comme chercheure, parce que c'est fondamentalement vers la recherche que m'a conduite la sociologie, et que c'est aussi comme chercheure que j'entrevois mon entrée en carrière et ses prolongements.

Je m'explique. Il est vrai que la sociologie a des méthodologies de recherche qui lui sont propres et c'est sans doute en considérant cet aspect qui lui est spécifique qu'il est possible de véritablement parler d'un métier de sociologue. Néanmoins, les institutions (établissements d'enseignement et gouvernements par exemple) reconnaissent plutôt comme chercheur(e) ou encore comme agent(e) de recherche le personnel qui réalise les fonctions de recherche sociologique.

Je pense que le métier de chercheur(e) a sa consistance propre, peu importe l'objet social qu'a à traiter celui ou celle qui exerce ce métier et peu importe aussi sa formation académique initiale (sociologie, communication, histoire, économie, etc.). Les éléments caractéristiques qui fondent le métier de chercheur(e) relèvent donc en ce sens là d'une

manière de travailler avec des mécanismes de recherche spécifiques pour appréhender un objet d'analyse.

Je dois préciser par ailleurs que ma décision de suivre une formation en sociologie à l'Université du Québec à Montréal ne reposait pas initialement sur un plan de carrière bien dessiné à l'avance. Au cours de mes premières années d'études universitaires, la pratique d'un métier en sociologie m'apparaissait encore bien lointaine. En effet, je n'y pensais pas réellement parce que je n'avais pas le temps d'y penser, à peine avais-je le temps dirais-je de consulter la rubrique des carrières et des professions dans les journaux. J'avais des cours à suivre, des travaux de recherche à accomplir et en plus un travail rémunéré à temps partiel à effectuer pendant l'année scolaire.

Mais depuis que j'ai terminé mon baccalauréat en sociologie, je me suis fortement insérée dans le milieu de la recherche universitaire. Cela résulte d'un ensemble de circonstances qui orientèrent ainsi mon entrée dans ce milieu. Comme beaucoup d'autres étudiantes et étudiants, je m'interrogeais déjà à la fin de mon baccalauréat pour savoir si j'allais ou non poursuivre mes études à la maîtrise. Je ne savais pas trop comment je parviendrais à concilier le couple «études et besoin de ressources financières» pour poursuivre ma formation. Au terme de mes trois années de baccalauréat, l'investissement personnel que j'avais dû fournir pour obtenir mon diplôme universitaire m'apparaissait assez exigeant.

En outre, j'avais l'impression, comme plusieurs personnes de mon entourage immédiat à l'Université, d'avoir raté ma chance, d'être en fait arrivée trop tard par rapport à la génération précédente. Je savais qu'il existait certains emplois d'agent(e)(s) de recherche au sein des gouvernements. Néanmoins, ces emplois étaient difficiles à obtenir, compte tenu de leur faible nombre, il ne fallait pas non plus songer à l'enseignement dans les cégeps, les postes étant pratiquement tous comblés. À côté de ces maigres débouchés, il restait ce que nous appelions dans notre jargon les emplois «déqualifiés», ceux qui exigent une formation bien en deçà de la formation universitaire et qui ne concernent à vrai dire aucunement la sociologie. Quant à l'enseignement universitaire, nous n'y pensions pas réellement, car nous nous sentions très loin encore des études de doctorat à accomplir pour pouvoir œuvrer dans ce milieu.

Aussi depuis la fin de mon baccalauréat en sociologie, la poursuite de mes études dans cette discipline a-t-elle toujours été conditionnée par l'obtention de bourses d'études ou de subventions de recherche, de même que par la possibilité d'exercer un emploi d'assistante de recherche à l'université. Lors de ma première année de maîtrise en sociologie, j'ai eu la chance d'obtenir mon premier emploi d'assistante de recherche. Cela a été pour moi une première porte de sortie pour abandonner définitivement l'emploi d'étudiante que j'exerçais alors et qui ne concernait aucunement la sociologie. Mais cela a aussi été inversement pour moi une première porte d'entrée dans le milieu de travail universitaire. Au fil des ans, je ne serai cependant jamais assurée que cette porte restera ouverte parce que mon maintien en emploi dans un poste d'assistante de recherche sera toujours tributaire de l'octroi de subventions de recherche et de leur renouvellement.

Si je m'interrogeais déjà à la fin de mon baccalauréat quant à la poursuite ou non de mes études universitaires, je le fis pareillement au terme de mes études de maîtrise en sociologie. Mais même si j'étais indécise quant à la poursuite de mes études de doctorat, je ne cherchais pas, au terme de ma maîtrise en sociologie, un emploi sur le marché du travail. Je travaillais néanmoins sur diverses recherches pour m'assurer un gagne-pain. C'est suite à l'obtention d'une première bourse d'études de doctorat que je décidai d'entreprendre mon doctorat. Actuellement mon programme d'études de troisième cycle est associé à un programme de recherche universitaire.

Je dirais donc que j'ai décidé au départ un peu naïvement d'étudier en sociologie à un âge où je souhaitais davantage mieux comprendre la société qui m'entoure plutôt que d'exercer une carrière dans le domaine de la sociologie. C'est donc au fil des ans.

ÉCHOS DE LA PROFESSION 205

c'est-à-dire avec l'accumulation de mes expériences de recherche en milieu universitaire que j'ai pu mieux entrevoir ce que j'aimerais réaliser professionnellement et l'avenir que je souhaiterais m'offrir à ce niveau.

Pour l'instant, mes priorités concernent surtout l'achèvement de mon doctorat en sociologie. J'associe comme je le signalais antérieurement mes études à un programme de recherche universitaire et j'essaie par cet intermédiaire d'améliorer mes connaissances en recherche. Je dirais que je suis actuellement dans une démarche de «structuration» qui se précise avec les résultats que j'obtiens dans mes diverses tentatives de recherche d'emploi. Je fais une thèse de doctorat en sociologie. Parallèlement à cela j'effectue d'autres fonctions de recherche pour subvenir à mes besoins financiers.

Bien que je souhaite ardemment continuer d'œuvrer dans le milieu de la recherche universitaire, j'essaie de demeurer réaliste. Je m'explique encore. Avec les années, l'image de l'entonnoir m'est apparue plus vivement que jamais. Toutes les carrières ne me sont plus permises, toutes les formations nécessaires pour les exercer non plus comme il me plaisait de le croire auparavant. J'ai une formation en sociologie et c'est par elle principalement que je tente de gagner ma vie. Néanmoins, je sais que je dois demeurer réaliste. Toutes les carrières ne me sont plus permises, et les portes de ce petit monde de la sociologie ne sont pas faciles d'accès. Les contrats de recherche offerts par les entreprises peuvent être de brève durée. Il faut parfois vivre de longues semaines en chômage avant de pouvoir renouveler un contrat de recherche ou tout simplement avant d'entreprendre une nouvelle recherche, sans compter que les conditions de travail, notamment pour la rémunération, ne sont pas toujours les meilleures.

Aussi, ne suis-je jamais assurée et rassurée que la sociologie et la recherche en sciences sociales globalement me garantissent le gagne-pain. Il n'est pas évident pour moi, comme pour ce(s) futur(e)(s) sociologues, ou ce(s) futur(e)(s) chercheur(e)(s), et ce, même après de longues années d'études, qu'une carrière bien dessinée nous attende sur le marché du travail.

Monique De Sève CREST Université du Québec à Montréal C.P. 8888, Succ. «A» Montréal, Qc, Canada H3C 3P8